EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **26 juin 2015 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt six juin deux mille quinze**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 19 juin 2015, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, François BARRIÈRE, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Patricia GUILHOT, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Isabelle PADOVANI, Christian PORTEFAIX, Antoine RECHAGNEUX, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL, Guillaume VIMONT**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Jean-Pierre LAVIGNE à Jean-Pierre BRENAS, Nicole PRIEUX à Jean-Christophe CERVANTES**
Excusé(e)s :	
Absent(e)s :	**Anne FAUROT, Dominique ROGUE-SALLARD**
Secrétaire :	**Marianne MAXIMI**

Monsieur le Maire sort pour l'examen et le vote du Compte Administratif (question n°3).
Madame Françoise NOUHEN, Première Adjointe, préside pour la question n°3.
Madame Isabelle PADOVANI et Monsieur Antoine RECHAGNEUX quittent la séance avant le vote de la question n°8 sans laisser de pouvoir.
Monsieur Louis COUSTES quitte la séance pendant le débat de la question n°11 sans laisser de pouvoir.
Monsieur Simon POURRET donne pouvoir à Madame Valérie BERNARD et quitte la séance pendant le débat de la question n°11.
Madame Géraldine BASTIEN donne pouvoir à Monsieur Didier MULLER et quitte la séance pendant le débat de la question n°11.
Monsieur Jérôme GODARD donne pouvoir à Monsieur Philippe BOHELAY et quitte la séance pendant le débat de la question n°11.
Madame Marianne MAXIMI donne pouvoir à Madame Laurence SCHLIENGER et quitte la séance pendant le débat de la question n°11.
Monsieur Dominique ADENOT quitte la séance avant le vote de la question n° 14 sans laisser de pouvoir.
Monsieur Alain LAFFONT donne pouvoir à Monsieur Florent NARANJO et quitte la séance avant le vote de la question n° 26.
Madame Odile VIGNAL donne pouvoir à Monsieur Guillaume VIMONT et quitte la séance avant le vote de la question n°43.

Rapport N° 50

SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES À DES AMICALES LAÏQUES, MOUVEMENTS DE JEUNES ET ASSOCIATIONS SOCIOCULTURELLES ET SOCIO-ÉDUCATIVES

Le crédit inscrit au budget primitif 2015, en vue de l'attribution des subventions exceptionnelles à des amicales laïques, mouvements de jeunes et associations socioculturelles et socio-éducatives s'élève à 20 000 euros. Un mouvement de crédit de 2 000 euros, destiné à financer l'aide apportée à l'association Os Camponeses Minhotos, fait porter ce budget à 22 000 euros.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'attribuer les subventions suivantes :

GENEPI Groupe de Clermont-Ferrand : **1 000 euros**

Le Groupement Étudiant National d'Enseignement aux Personnes Incarcérées (GENEPI) est une association qui souhaite favoriser le décloisonnement des institutions carcérales par la circulation des savoirs entre les personnes enfermées, ses bénévoles et la société civile. Son objet, comme le précise l'article 3 de ses statuts, est de "collaborer à l'effort public en faveur de la réinsertion sociale des personnes incarcérées par le développement de contacts entre les étudiants de l'enseignement supérieur et le monde pénitentiaire".L'antenne clermontoise du GENEPI, le GENEPI Groupe de Clermont-Ferrand, agit sur deux plans afin d'atteindre ces objectifs :

♦ intra-muros, auprès des personnes en détention : des actions hebdomadaires ou ponctuelles ont ainsi lieu dans les trois établissements pénitentiaires de l'agglomération clermontoise ; à savoir les deux maisons d'arrêt de Clermont-Ferrand et de Riom et le Centre de détention de Riom,

♦ extra-muros, auprès du grand public : des actions de sensibilisation sont effectuées, notamment auprès des écoliers.

Le GENEPI Clermont-Ferrand s'est par ailleurs porté volontaire pour organiser les Assises nationales du GENEPI, les 21 et 22 mars 2015, à l'Université Blaise-Pascal et sollicite à cet effet une subvention exceptionnelle.

Ce colloque, qui réunit pas moins de 380 bénévoles venant de toute la France, représente un temps pendant lequel les membres sont rassemblés afin d'être formés, de débattre et de prendre position sur des thèmes liés aux milieux judiciaire et carcéral. Cette rencontre annuelle est aussi l'occasion de lancer une campagne d'envergure nationale pour interpeller le grand public sur la thématique prison-justice.

ASSOCIATION OS CAMPONESES MINHOTOS : 2 000 euros

Comme chaque année, l'association Os Camponeses Minhotos organisera les 27 et 28 juin 2015 les grandes fêtes de la Saint Jean.

Afin de faire face aux frais d'organisation de cet événement, concernant notamment (l'hébergement et la restauration) de groupes folkloriques, l'association sollicite une aide exceptionnelle de la Ville.

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 22 juillet 2015

Pour le Maire et par délégation,

L’Adjoint,

Simon POURRET